

ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CCIT DE LOT-ET-GARONNE

28 novembre 2011 – 17 h 45

Intervention de Monsieur MARIOTTI

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général,

Madame le Premier Président de la Cour d'Appel

Monsieur le Procureur Général,

Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services de l'Etat,

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Nous voici réunis, à l'occasion de cette Assemblée Générale, pour passer en revue les priorités que nous nous sommes assignées au cours de la mandature 2011/2015. Je veux saluer la qualité de la réflexion menée par les groupes de travail. Ils ont manifesté leur attachement à l'Entreprise Lot-et-Garonne que toutes et tous, ici, nous nous employons à promouvoir. Je me félicite que tous les membres de la CCI aient participé à un groupe de travail.

Avant de revenir sur les grandes actions qui guideront nos pas au cours des quatre prochaines années, arrêtons-nous quelques instants sur la conjoncture que l'économie européenne affronte actuellement. La crise de la dette publique pèse comme une menace sur notre économie et ses effets induits risquent bien de compromettre les maigres perspectives de croissance espérées par la France en 2012.

Il est de ma responsabilité de Président de la CCIT de Lot-et-Garonne, véritable Parlement des Entreprises du département, de relayer vos préoccupations. Et je les sais fortes comme en témoignent les questions que vous vous posez : *« cette crise affectera-t-elle durablement notre économie ? Va-t-elle fragiliser notre tissu industriel, commercial et de services déjà exposé aux affres d'une croissance en berne? Le financement des entreprises, indispensable à leur développement, va-t-il être compromis en raison de l'état de fragilité des banques ? »*

Les économistes les plus capés se perdent en conjectures. Certains parient sur un « coup de tabac » passager, d'autres sur une tourmente durable. L'indéfectible optimisme qui me caractérise me fait espérer, avec quelques-uns, que cette crise favorisera l'émergence d'un nouveau capitalisme prenant le relais d'un modèle qui a prouvé ses limites. Moins financiarisé et davantage entrepreneurial, moins bancaire et plus avare de dettes, il privilégierait l'économie de production sur les surenchères spéculatives. Bref un capitalisme tel que le grand économiste Keynes l'avait espéré, lui qui, en visionnaire, avait écrit il y a plus de soixante-dix ans *« Lorsque dans un pays, le développement*

du capital devient un sous-produit de l'activité d'un casino, il risque de s'accomplir dans des conditions défectueuses ».

Une formule prémonitoire, convenons-en !

Au cœur de cette tourmente, nous nous devons de ne pas céder au doute et au découragement. Mes amis, tous les entrepreneurs du département, industriels, commerçants ou prestataires de services, attendent de la CCIT qu'elle soit toujours plus à leurs côtés pour les aider à surmonter les moments difficiles et anticiper la reprise qui, à terme, reprendra ses droits. Quand, face à l'adversité, d'autres baissent les bras, nous nous devons de retrousser les manches !

Dans ce contexte, les priorités que vous avez retenues pour la mandature se révèlent très pertinentes. Je ne m'attarderai pas sur chacune d'elle, laissant le soin aux élus qui les ont élaborées d'en présenter la substantifique moelle. Toutes soulignent l'ambition de notre équipe: donner des armes aux entreprises et au territoire, grâce au concours de notre Chambre, à l'implication des élus et à la compétence des équipes de permanents.

Plus que jamais, la CCIT doit s'affirmer comme un moteur du développement économique du Lot-et-Garonne. Plus que jamais, les chefs d'entreprise doivent pouvoir compter sur notre soutien pour affronter les épreuves imposées par la conjoncture et se développer. Plus que jamais, Il nous revient de prouver, par nos actions et notre présence sur le territoire, le rôle essentiel de notre organisation. Plus que jamais, enfin, nous devons redoubler de créativité et initier

des partenariats, conforter des filières, développer des liens valorisant les productions locales, comme nous nous y efforçons avec le Cluster Fruits et Légumes / Nutrition-Santé, porteur de promesses pour le développement d'activités, le maintien et la création d'emplois.

Je vous rappelle les axes de réflexion de nos ateliers, dont les premiers travaux vous ont été rapportés lors de l'Assemblée Générale du 20 juin.

AXE 1 : INNOVATION

Avec la « tête chercheuse » du groupe innovation piloté par **Alain BRUGALIERES**.

AXE 2 : ACCES A LA CONNAISSANCE

Avec la refonte totale du site de la CCIT pour une meilleure diffusion de l'information
et une structure de formation proche des entreprises, SUD MANAGEMENT, présidée par **Jean-Louis MASSOULES**

AXE 3 : L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Le Lot-et-Garonne est un territoire d'équilibre entre deux métropoles dynamiques, qui a réussi à concilier vitalité économique et qualité du cadre de vie. Les grands projets d'infrastructures (ligne LGV et gare TGV, mise à 2 X 2 voies de la RN 21 et développement du fret ferroviaire) faciliteront la vie des entreprises locales. Ils renforceront aussi le potentiel d'attractivité pour des entreprises qui cherchent à installer des activités. Dans cet esprit, nous sommes le partenaire privilégié des communes pour l'aménagement et le développement commercial local que ce soit dans les

zones rurales ou urbaines comme **Jean-Claude DARTUS** le démontre avec l'Agence du Commerce Cœur d'Agen

AXE 4 : CONQUETE DES MARCHES

Au cours de la mandature, nous poursuivrons la mutualisation d'actions permettant de renforcer la compétitivité de nos principales filières, notamment avec nos groupements d'entreprises comme PROMOBOIS qui a été labellisé par la DATAR « Pôle d'Excellence Rurale (PER). Comme vous l'exposera **Mesmin BERAGNES**, la compétitivité passe de plus en plus par la conquête de marchés à l'international.

AXE 5 : DYNAMISATION DE L'ECONOMIE DEPARTEMENTALE

L'appui technologique de l'AGROPOLE, la mission T.I.C. de la CCI sont des exemples des ressources et des moyens que mettra en avant **Bruno BELTRAMI**.

AXE 6 : PERENNISATION DES ENTREPRISES DU DEPARTEMENT

Notre action doit être avant tout préventive, que ce soit pour faire face à la crise, ou pour transmettre les entreprises comme le développera **Gérard MAZALEYRAT**, Président de C2R.

Le programme de mandature vise à optimiser l'appui à l'entreprise, en adéquation avec l'évolution de ses besoins.

C'est pourquoi il était indispensable de prendre du recul par rapport à l'existant, à travers ces six ateliers :

- Pour mieux cerner l'évolution du besoin des entreprises, et se donner les moyens d'anticiper
- Pour proposer de nouvelles pratiques imaginées par nous-mêmes ou repérées ailleurs.

Le groupe innovation est le moteur de nos avancées dont nos équipes sont la courroie de transmission. Sur le terrain notre CCIT est originale et exemplaire en matière de proximité, avec nos quatre agences réparties sur le territoire. Leur travail quotidien sera mis à l'honneur en deuxième partie de réunion.

Sous l'autorité de Marie-Pierre TUFFERY, une démarche qualité est mise en place pour améliorer nos performances dans l'innovation et sa traduction dans le quotidien, avec l'ensemble des services de la CCIT, que je remercie de leur motivation au service des entreprises.

Comme vous le savez, certaines actions sont en cours d'harmonisation au plan régional, dans le cadre de la réforme des CCI, mais d'autres resteront particulières à chaque CCI Territoriale, pour tenir compte des spécificités locales.

Dans tous les cas, nous n'agissons pas seuls mais en unissant nos forces avec celles de tous les partenaires.

- L'Union Européenne soutient nos projets innovants, comme le site Savoir-Faire Industriels et Innovations, qui compte aujourd'hui plus de 300 entreprises.
- L'Etat reconnaît nos initiatives, comme le Cluster Fruits et Légumes/ Nutrition-Santé –nous sommes la seule

CCI sélectionnée par la DATAR – et notre action pour le développement de l'apprentissage. Depuis septembre 2009, Sandra MATTIOLI est à ce poste de développeur de l'apprentissage, où elle aura bientôt mis en œuvre près de 1 000 contrats.

- Le Conseil Général vient de lancer une politique d'aide aux clusters, à la suite de nos propositions pour le schéma de développement économique du département. Je m'attends à ce qu'il soutienne la réalisation de nos projets, en complément de la DATAR.
- Enfin, sur le terrain, le nombre de conventions passées avec les communautés d'agglomération et les communes est en forte croissance. Cela permet de valoriser les compétences des équipes de la CCI, notamment pour les petites communes qui n'ont pas les moyens de recruter un permanent pour leur développement économique.

Je termine sur un mot qui pourrait servir à lui seul d'introduction à notre séance plénière. Yvon GATTAZ, l'ancien président du CNPF devenu MEDEF, avait pour habitude de dire « qu'il est indispensable d'espérer pour entreprendre ». Pour ma part, j'aime à penser qu'il faut mettre le travail au service de l'espoir. C'est aussi à ce prix que, tous ensemble, nous parviendrons à renforcer notre territoire et son économie.